



CONSTRUCTION BOIS

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

Titre Professionnel Charpentier Bois

> PRÉSENTATION

Un charpentier, peut avoir des missions diverses et variées.

Ainsi, un professionnel de la charpente doit notamment :

- Étudier les plans des architectes,
- Réaliser le tracé des formes de la charpente en taille réelle (l'épure),
- Choisir le bois qui correspond le plus au type de construction, le tailler, le découper pour fabriquer les différents éléments de la charpente
- Transporter les éléments sur le chantier, et assembler les différentes pièces de la charpente
- Effectuer le levage de la structure directement sur le chantier, et fixer la charpente.

NÉOPOLIS BÂTIMENT | CENTRE DE FORMATION

Rovertain TGV - 1, rue Marc Seguin - 26300 Alixan
www.neopolis.fr
www.drome.cci.fr

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser un ouvrage simple de charpente en prenant en compte les directives générales
- Réaliser un tracé de charpente en maîtrisant la conception en 3 dimensions d'un édifice en bois
- Tailler et traiter différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers) d'après les relevés et les croquis réalisés
- Sur le chantier, assembler les pièces et poser les ouvrages ou remplacer les éléments défectueux.

> PROGRAMME

- CCP – Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
- CCP – Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielles ou par lots
- CCP – Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois
- CCP - Monter une structure bois

> MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active : alternance d'apports théoriques, de mises en situation et de travaux de groupes
- Chaque participant dispose de supports de cours adaptés
- Alternance de cours théoriques en salle et de cours pratiques en atelier (2 300 m²)
- Mise en situation réelle avec réalisation de chantiers pédagogiques

> PRÉ-REQUIS

- Niveau 3ème - CAP BEP
- Travail physique

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier de synthèse de pratique professionnelle
- Évaluations en cours de formation
- Épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- Entretien avec le jury

> VALIDATION

Titre Professionnel du Ministère du travail - Niveau 5 comprenant 4 CCP (Certificats de Compétences Professionnelles). **L'obtention du titre est totale lorsque les 4 CCP sont validés.**

> FINANCEMENT

Peut être financée par des organismes comme Pôle Emploi, la Région, le Fond social Européen...
Peut être suivie dans le cadre d'un Projet de Transition professionnelle (PTP) ou d'une Pro A.

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi et salariés
- Validation par le financeur, suite à l'acceptation de la candidature par le centre de formation



> DÉBOUCHÉS

- Bâtiment, écoconstruction et rénovation
- TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la construction en bois et la charpente, y compris les constructeurs de maisons individuelles

> INDICATEURS QUALITÉ

- Taux satisfaction des stagiaires de NÉOPOLIS en 2022 : **92,95 %**
- Taux de réussite aux examens 2021 pour la formation Charpentiers Bois : **88,20 %**
- Taux d'insertion à l'emploi de la précédente promotion : **90 %**
- Centre de formation certifié ISO 9001 version 2015 en juin 2019 - Habilité à recevoir du public en situation de handicap (Charte H+ Région AURA)

> Contact

Cécile NOGIER / c.nogier@drome.cci.fr
T. 04 75 78 67 35